

Boradicate™

INSECTICIDE

10060831 - 15132532 (1 of 2)

DIRECTIONS FOR USE (WITHIN LIVING QUARTERS)

No powder should be visible in living areas after application. Any powder visible after application must be brushed into cracks and crevices or removed. Avoid contamination of feed and foodstuffs. Do not use in serving areas when food is exposed. Do not use in edible product areas. Apply approximately 500 g per 100 m² feet of living space.

Apply Boradicate liberally in areas where cockroaches hide or nest

1. Under and behind appliances.
2. In plumbing voids accessible through holes, around plumbing and drains.
3. In void areas under kitchen and bathroom cabinets. (Note: Many cabinets have a gap at the top of the kickplate which offers easy access. If not, drill a small hole at the top of the kickplate.)
4. In drawer wells of cabinets.
5. In cracks around windows, doors, baseplates, fixtures and cabinets.
6. In utility rooms, under and behind hot water heaters, washers and dryers. Be sure to dust plumbing voids.
7. In attics, around the perimeter and vent pipes, above kitchens and baths.
8. Around the perimeter of dropped ceilings.
9. Into pits of elevator shafts, dumbwaiters and trash chutes.
10. Under and behind pallets and boxes in storerooms.

DIRECTIONS FOR USE (WITHIN FOOD AREAS AND NON-FOOD AREAS OF FOOD HANDLING ESTABLISHMENTS)

FOOD HANDLING ESTABLISHMENTS: Places other than private residences in which exposed food is held, processed, prepared or served. FOOD AREAS APPLICATION IS LIMITED TO CRACK AND CREVICE TREATMENT ONLY. Apply in small amounts directly into cracks and crevices using a bellows duster or other suitable equipment capable of applying insecticide directly. Includes areas for receiving, storage, packing (canning, bottling, wrapping, boxing), preparing, edible waste storage and enclosed processing systems (mills, dairies, edible oils, syrups). Serving areas, when food is exposed and facility is in operation, also would be considered a food area.

NON-FOOD AREAS: Includes garbage rooms, lavatories, floor drains (to sewer entries and vestibules), offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, garages, mop closets and storage (after canning or bottling). Apply to baseboard areas, around water pipes, surfaces behind and beneath sinks, lockers, tables, pallets and similar areas where insects hide or through which they may enter.

Care should be taken to avoid depositing the product onto surfaces which are exposed or introducing the material into the air. Avoid contamination of food or food processing surfaces. DO NOT APPLY THIS PRODUCT IN THE FOOD AREA OF FOOD HANDLING ESTABLISHMENTS OTHER THAN AS A CRACK AND CREVICE TREATMENT.

SEWER TREATMENT: Apply this product at a rate not to exceed 1.25 kg per 100m² using portable blowers or air pressure tanks.

PRETREATMENT OF NEW CONSTRUCTION: Apply powder to baseplates and plumbing voids at the rate of 2 kg per 100 m². In attics, apply powder around perimeter of attics and around vent stacks at the rate of 2 kg per 100 m².

DUST COMMERCIAL

This product is a nonflammable, stainless, odorless powder that will control cockroach infestations in homes and other buildings. Boradicate is a long-lasting powder which is effective as long as it is in place and kept dry.

KILLS: Cockroaches, Ants, Carpenter Ants and Silverfish
READ LABEL BEFORE USING

• LONG-LASTING POWDER • ODORLESS

GUARANTEE

ACTIVE INGREDIENT:

Orthoboric Acid 99.0%

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

REGISTRATION NO. 30533
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

Product of USA

NET CONTENTS: 11.36 KG

Product is filled by weight and may settle in shipping.

Product of USA

FMC FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104 USA 215-299-6000

06-14-17

CARPENTER ANTS: Locate source of infestation. Using powder duster, inject powder for 3–5 seconds into insect tunnels and cavities.

FOR USE IN

Homes, Restaurants, Grocery Stores, Schools, Warehouses, Mobile Homes, Hotels, Offices, Apartments, Attics, Nursing Homes, Ships, Yachts, Buses, Kennels, Zoos, New Building Construction, Sewers and Hospitals

PRECAUTIONS: Apply only in areas inaccessible to children and pets. **HARMFUL IF SWALLOWED. MAY CAUSE EYE IRRITATION. AVOID EYE CONTACT. WASH THOROUGHLY AFTER HANDLING.** Do not apply as a broadcast application.

ENGINEERING CONTROLS AND PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

MIXING/LOADING: Wear long pants, long-sleeved shirt, chemical-resistant coveralls, chemical-resistant gloves and a NIOSH approved N95 (minimum) filtering face piece respirator (dust mask) that is properly fit tested when mixing and loading boron as a dust/powder.

APPLYING: Wear long pants, long-sleeved shirt, chemical-resistant coveralls, chemical-resistant gloves and a NIOSH approved N95 (minimum) filtering face piece respirator (dust mask) that is properly fit tested when applying boron as a dust/powder. Visible dust/powder must be removed or wiped away after application to voids.

FIRST AID: In case of contact with eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE & DISPOSAL

STORAGE: Store in original container away from food and feedstuffs. Keep products in a locked storage area.

DISPOSAL: Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the empty container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product and the cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the manufacturer.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Boradicate™

INSECTICIDE

MODE D'EMPLOI (DANS LES LOCAUX D'HABITATION)

Aucune trace de poudre ne devrait demeurer visible dans les locaux d'habitation après application. Toute trace visible après l'application pourra être nettoyée ou repoussée, au balai, dans les fentes et crevasses. Veillez à n'utiliser ce produit que dans des endroits inaccessible aux enfants ou aux animaux domestiques. Évitez de contaminer denrées alimentaires et nourriture pour animaux. N'utilisez pas ce produit dans les endroits où la nourriture est servie ni dans des locaux où des aliments sont exposés. Appliquez environ 500 g du produit par surface de 100 m² des locaux habités.

Procédez à une application généreuse de Boradicate dans les endroits où les blattes se dissimulent ou font leur nid :

1. Sous-et derrière-les appareils ménagers.
2. Dans les espaces interstitiels de trajet des conduits.
3. Dans les espaces vides situés sous les meubles de cuisine et de salle de bains. (Avis: Une ouverture existe généralement dans le haut des plaques inférieures sous les meubles de cuisine et de salle de bains pour faciliter l'accès. Dans le cas contraire, percez un petit trou dans la partie haute de cette plaque.)
4. À l'intérieur et dans les cavités de tiroirs des meubles.
5. Dans les crevasses autour des chassis de fenêtres, chambranles de portes, socles, montures électriques et meubles.
6. Dans les débarras, sous et autour des chauffe-eau, laveuses et sècheuses. Veillez à bien traiter les espaces interstitiels de trajet des conduits.
7. Dans les greniers, autour du périmètre et de la tuyauterie d'aération au-dessus de la cuisine et de la salle de bains.
8. Autour du périmètre de retombées de plafonds.
9. Dans les puits de cages d'ascenseurs, monte-charge et chutes et chutes à ordures ménagères.
10. Sous-et derrière – palettes, boîtes et cartons, dans les réserves.

MODE D'EMPLOI (DANS LES LOCAUX ORDINAIRES ET DE TRAITEMENT DES ALIMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DE MANUTENTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES)

Endroits Autres: que domiciles privés où les aliments sont constamment exposés, transformés. Préparez ou servez. LES APPLICATIONS, DANS LES LOCAUX OÙ SE TROUVENT DES PRODUITS ALIMENTAIRES SERONT LIMITÉES AUX FENTES ET CREVASSES UNIQUEMENT. Appliquez en petite quantité directement dans les fentes et crevasses au moyen d'un soufflet vaproisateur ou autre instrument approprié pour application directe de l'insecticide. Veillez à traiter également les locaux de réception et d'entreposage des marchandises, les locaux d'emballage (mise en conserve, embouteillage, enveloppement, mise en boîte ou en caisse); les locaux de préparation, d'entreposage des déchets comestibles et les systèmes fermés de traitement (moulins, minoteries, laiteries-huiles et sirops comestibles). Les locaux de service où les aliments demeurent exposés pendant les heures ouvrables seront également considérés comme des locaux de denrées alimentaires.

LOCAUX ORDINAIRES : Salle d'entreposage des déchets, toilettes (à l'entrée des égouts et vestibules); bureaux, vestiaires, salles des machines, chaufferies, garages, placards à balais et réserves (après mise en conserve ou embouteillage). Appliquez le produit au long des plinths, autour des conduits, aux surfaces par-dessous et derrière les éviers, armoires, tables, palettes et autres endroits de pénétration des insectes ou de prédilection pour s'y dissimuler.

Prenez particulièrement soin que le produit ne se dépose pas sur les surfaces exposées ni ne se propage dans l'air environnant. Veillez à ne pas contaminer les aliments ni les surfaces de traitement des aliments. VEILLEZ À N'APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES LOCAUX DE TRAITEMENT DES ALIMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DE MANUTENTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES QUE DANS LES FENTES ET CREVASSES.

POUDRE COMMERCIAL

Ce produit est une poudre qui ne tache pas, est inodore, inflammable et dont la particularité est de contrôler l'infestation des maisons et autres locaux par les blattes.

Boradicate est une poudre extrêmement durable et efficace tant qu'elle existera en place à condition qu'elle demeure constamment sèche.

TUE: Blattes, Fourmis, Fourmis Charpentiers, et Lépismes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

• LIEUX D'EMPLOIS RECOMMANDÉS • INODORE
GARANTIE

Acide Orthoborique 99.0%

À GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NO D'ENREGISTREMENT 30533
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Produit des E.U. d'Amérique

CONTENU NET : 11.36 KG

Le remplissage étant effectué au poids, le produit risqué de se tasser pendant l'expédition.

Produit des E.U. d'Amérique

FMC FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104 USA 215-299-6000

TRAITEMENT DES ÉGOUTS: N'appliquez ce produit qu'à un taux égal ou inférieur à 1.25 kg par section de 100 m² au moyen d'un soufflet ou d'un réservoir d'air sous pression portatif.

PRE-TRAITEMENT DANS LES CONSTRUCTIONS NEUVES : Appliquez la poudre aux socles et dans les espaces interstitiels de trajet des conduits au taux de 2 kg par section de 100 m². Dans les greniers, appliquez la poudre au périmètre et autour des colonnes d'évents au taux de 2 kg par section de 100 m².

FOURMIS CHARPENTIERS : Localisez la source d'infestation. Injectez le produit 3 à 5 secondes dans les tunnels et cavités creusés par les insectes, au moyen d'un applicateur de poudre.

LIEUX D'EMPLOIS RECOMMANDÉS

À Domicile, Restaurants, Épiceries, Écoles, Entrepôts, Maison Mobiles, Hôtels, Bureaux, Appartements, Greniers Maisons de Repos, Navires-Bateaux, Yachts, Autobus, Chenils, Zoos, Nouveau Site de Construction, Égouts et Hôpitaux.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE : Veillez à n'utiliser ce produit que dans des endroits inaccessibles aux enfants ou aux animaux domestiques. NOCIF, LORSQU'AVALE. ÉVITEZ TOUT CONTACT AVEC LES YEUX; RISQUE DE LES IRRITER. LAVEZ-VOUS LES MAINS À FOND APRÈS USAGE. Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé.

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

MÉLANGE ET CHARGEMENT : Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques et un masque antipoussières N95 (au minimum) approuvé par le NIOSH et qui est correctement ajusté lors du mélange et du chargement de produits en poudre contenant du bore.

APPLICATION : Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques et un masque antipoussières N95 (au minimum) approuvé par le NIOSH et qui est correctement ajusté lors du mélange et du chargement de produits en poudre contenant du bore. Toute poussière visible doit être enlevée ou essuyée après l'application dans les vides.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

COMMENT ENTREPOSER DES CONTENANTS

ENTREPOSAGE : À conserver dans le contenant d'origine, éloigné des aliments et denrées alimentaires, dans une réserve verrouillée.

POUR EN DISPOSER : Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.